



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

LES MAISONS FORESTIÈRES ET LES CHAUVES-SOURIS

Au cours de l'été 2001 Rémi FRANCOIS, animateur du Groupe Chiroptères de Picardie-Nature et M. Jérôme JAMINON, Directeur Régional de l'Office National des Forêts lançait une enquête auprès des forestiers résidant dans les maisons forestières ou bâtiments situés en forêt domaniale de la région Picardie.

Celles-ci, souvent anciennes et traditionnelles, offrent en effet pour les chauve-souris de nombreuses possibilités de gîtes : sous les tuiles fâchées, les rebords de toit, derrière les volets, dans les fissures de murs, les greniers, combles, caves ou cheminées.

Les maisons forestières, en général situées en lisière de forêt ou dans des clairières, sont idéalement placées pour abriter des chauves-souris. Elles offrent en effet de nombreux gîtes potentiels dans un environnement riche en nourriture insectes et donc un territoire de chasse favorable pour les chauves-souris.

Les principaux résultats de l'enquête

Sur 108 destinataires, nous avons reçu 53 réponses, soit un taux de 49%, ce qui montre votre intérêt pour la question.

Sur ces 53 réponses, nous nous apercevons que la majorité des maisons forestières (75%) accueillent

des chauves-souris. En plus dans 80% des cas il s'agit d'observations régulières.

A ce stade de l'enquête, il est difficile de préciser quelles sont les espèces observées. La Pipistrelle commune est assez souvent citée (9 fois), le Petit Rhinolophe (qui figure à l'annexe II de la Directive Européenne sur la

sont pris cette année. Ce travail pourrait faire l'objet d'un sujet de stage encadré par l'Office National des Forêts et le Groupe Chiroptère de Picardie-Nature.

Cette enquête sur les maisons forestières et les chauves-souris a fait l'objet d'une lettre d'information de l'ONF adressée à ses agents en janvier 2002.



Photo - Franck SPINELLI

protection des Habitats) est citée 2 fois, le reste est indéterminé.

75% des occupants des maisons forestières trouvent la présence des chauves-souris comme positive (11% sans importance, 2% négative et 12% n'ont pas répondu à cette question.

Suite aux résultats de cette enquête et à l'intérêt qu'elle a suscité, il semble intéressant d'aller plus loin. Un état des lieux visant à identifier les espèces occupant les maisons forestières permettrait de préciser leur intérêt, étudier la possibilité d'améliorer les capacités d'accueil ou encore de résoudre d'éventuels problèmes de cohabitations. Pour cela des contacts